

DISCIPLINES de la 2 ^e année du primaire		RÉSULTATS INSCRITS AU BULLETIN			<u>Nature des différentes évaluations des apprentissages</u> Les compétences et les connaissances seront évaluées à l'aide des moyens suivants :
		ÉTAPE 1 (20%) Du 27 août au 5 novembre	ÉTAPE 2 (20%) Du 9 novembre au 12 février	ÉTAPE 3 (60%) Du 16 février au 23 juin	
Français, langue d'enseignement	Lire (50%)	✓	✓	✓	Dictées d'apprentissage, situations d'apprentissage et d'évaluation, entretiens, observations, exercices, discussions, présentations.
	Écrire (30%)	✓	✓	✓	
	Communiquer oralement (20%)		✓	✓	
Mathématique	Résoudre une situation-problème (20%)		✓	✓	Manipulations, situations d'apprentissage et d'évaluation, rencontres individualisées, observations, exercices.
	Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	✓	✓	✓	
Anglais, langue seconde	Comprendre des textes entendus (60%)	✓	✓	✓	Auto-évaluations, observations à l'aide de grilles, fiches, tests, projets.
	Communiquer oralement en anglais (40%)		✓	✓	
Éthique et culture religieuse		✓	✓	✓	Situations d'apprentissage et d'évaluation, exercices, discussions, observations.
Musique		✓	✓	✓	Contrôles écrits des apprentissages : discrimination auditive, interprétation de courtes pièces, projet de création simple ».
Arts plastiques		✓	✓	✓	Projets, discussions, observations.
Éducation physique et à la santé		✓	✓	✓	Observations, exercices pratiques, situations d'apprentissage et d'évaluation.

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication écrite

- ▶ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
- ▶ Communication acheminée à la maison par votre enfant avant le 15 octobre 2020.

Bulletin 1

- ▶ Étape : Du 27 août 2020 au 5 novembre 2020
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Rencontre de parents le 19-20 novembre 2020

Bulletin 2

- ▶ Étape : Du 9 novembre 2020 au 12 février 2021
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Possibilité de rencontre avec l'enseignant sur rendez-vous.

Bulletin 3

- ▶ Étape : Du 16 février 2021 au 23 juin 2021
- ▶ Cette étape compte pour 60% du résultat final de l'année.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces et aux difficultés de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés par les enseignants pour favoriser la communication avec les parents : note à l'agenda scolaire, appels téléphoniques, etc.

La compétence suivante fera également l'objet de commentaires inscrits au bulletin de l'étape 3 de l'année scolaire.

ÉTAPES	COMPÉTENCES
Étape 3	Organiser son travail

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.

À CONSERVER



NATURE ET MOMENT DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS CONSIGNÉES AUX BULLETINS

2020-2021

2^e année
du primaire



Commission scolaire - Région-de-Sherbrooke
COMPLICES DU SAVOIR